

Qualité

L'initiative Shield prépare des recommandations sur le parcours du patient stomisé

Publié le 25/03/21 - 14h16

Un comité d'experts cherche à favoriser une approche multidisciplinaire pour une meilleure prise en charge du patient stomisé. Après un état des lieux du parcours de soin, des recommandations seront livrées à l'été.

Le comité d'experts du Shield (pour *strategic healthcare initiative for easier life days*), impulsé par la société Coloplast et réunissant des experts de disciplines différentes (lire l'encadré), a analysé chaque étape du parcours de soins du patient stomisé. Cet état des lieux, conduit à partir d'une série d'entretiens menés dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France, a permis d'identifier des points de blocage et par conséquent des axes d'amélioration.

En France, près de 100 000 personnes sont stomisées, selon le comité d'experts. Il s'agit de patients fragilisés, atteints de pathologies lourdes et dans des situations parfois précaires. La stomie est une technique chirurgicale consistant à aboucher l'un à l'autre deux organes creux (par exemple l'estomac et l'intestin grêle) ou un organe creux (côlon, uretère) à la peau en vue de permettre l'évacuation des selles et des gaz ou des urines. *"Une stomie n'est pas une opération anodine. Elle est réalisée le plus souvent alors que le patient est d'ores et déjà en train de combattre une maladie chronique. C'est pour cela qu'il est impératif de supprimer les écueils qui continuent de complexifier leur parcours de soin"*, justifie Guillaume Meurette, président de la Société nationale française de coloproctologie.

D'après les travaux réalisés, la prise en charge actuelle n'apparaît *"pas optimale"* puisqu'ils révèlent une coordination difficile entre une pluralité d'acteurs, un faible niveau d'informations des patients et de certains professionnels de santé, un faible nombre d'infirmiers formés aux soins des stomies et un encadrement limité des pratiques de certains acteurs de santé. Trois pistes d'amélioration se distinguent alors : une meilleure coordination entre acteurs de santé à la sortie de l'hôpital et dans le cadre du suivi en ville ; un meilleur accès aux dispositifs ayant démontré une amélioration significative de la qualité de vie des patients ; une prise en charge personnalisée et un suivi à domicile dans le respect de la réglementation et du patient.

Fort de ce travail, le comité d'experts ambitionne désormais de rédiger des recommandations afin d'améliorer la prise en charge. Y serait notamment défini le rôle de chaque acteur dans le parcours. La finalisation de ce guide est envisagée avant l'été.

Composition du comité d'experts

Les initiateurs de ce projet d'optimisation de la prise en charge des patentes stomisés par une coordination de tous les acteurs de santé sont :

- Dr Guillaume Bonnaud, gastro-entérologue et hépatologue à Toulouse (Haute-Garonne), également président du Club de réflexion des cabinets et groupes d'hépto-gastroentérologue ;
- Dr Gilles Bonnefond, pharmacien d'officine et président de l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine ;
- Danièle Chaumier, stomathérapeute, présidente de l'Association française d'entéro-stomathérapeutes ;
- Magalie Corbet, directrice générale du Lilial ;
- Cécile Dupas, directrice des soins infirmiers à la Clinique Est-lyonnais (Rhône) ;
- Brigitte Lecointre, infirmière libérale, présidente de l'Association nationale française des infirmières et infirmiers diplômés et des étudiants ;
- Pr Guillaume Meurette, chirurgien viscéral et digestif au CHU de Nantes (Loire-Atlantique), président de la Société nationale française de coloproctologie ;
- Alain Olympie, directeur de l'Association François Aupetit, Crohn, rectocolique hémorragique (Afa Crohn RCH) ;
- Cristina Romao, directrice des affaires économique, réglementaires et publiques chez Coloplast.

Pia Hémerly

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou **contactez nous** au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>